



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

Dictionnaire des ministres de la Marine, 1689-1958 / sous la direction de Jean-Philippe Zanco
éd. SPM, 2011
cote : 59.508

Ce dictionnaire est un précieux recueil de documents rédigés par un panel d'auteurs présentés en en-tête, préfacé par l'archiviste Etienne Taillemite. Les cent premières pages sont consacrées à un long développement de l'histoire à épisodes de l'administration centrale de la marine, redevable à Colbert qui en a fait ce qu'elle est. Jusqu'à la Révolution française, la Marine a été un organe très lié à la vie et aux tribulations de la cour royale, autour de conseils spécialisés dans les principales activités de ce ministère. Ensuite, Napoléon emprunta une part de l'organisation de l'Ancien Régime. Au XIX^e siècle, sa vie devint plus chaotique, ses activités paraissent restreintes, jusqu'à ce que plus de personnel lui soient affecté. Les réminiscences de l'Ancien Régime transparaissent alors, et tout particulièrement sous Louis XVIII. Quelques années plus tard, Victor Schoelcher, devenu sous-secrétaire d'état à la marine, devint une sorte de sous-ministre chargé, de fait, des colonies.

En 1852, Louis-Napoléon Bonaparte, pour la première fois, choisit aux commandes du ministère de la Marine un militaire comme chef de cabinet. Ce dernier avait alors à la fois des fonctions civiles et militaires ; puis, la Commune créa une délégation à la Marine et une série d'amiraux s'y succédèrent. Ce n'est qu'en 1886 qu'un décret stipula que les fonctionnaires de l'administration de la Marine devaient être recrutés sur concours. En 1894, avait été créé un ministère des Colonies. Puis, au début du XX^e siècle, une partie des activités de la Marine passa à d'autres ministères : les troupes de Marine devinrent troupes coloniales et passèrent au ministère de la Défense. En 1900, l'enseignement maritime lui échappa. En 1933, marine nationale et marine marchande furent séparées : on créa un sous-secrétaire d'état à la Marine marchande qui passa bientôt sous la tutelle du ministère des Travaux publics. De 1940 à 1944, Le ministère de la Marine se retrouva sans flotte, pourtant le gouvernement oeuvra à la réorganiser et à la doter d'infrastructures solides.

Cette longue introduction qui souligne les péripéties d'un ministère obligatoirement impliqué dans les activités de découvertes, de conquêtes et de gestion coloniales est suivie d'un tableau de la chronologie des personnels qui y ont été nommés : ministres, secrétaires d'état et sous-secrétaires d'état.



Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

La partie véritablement dictionnaire occupe 400 pages et répertorie les personnels tant de la marine royale puis nationale que la marine marchande, avec 564 entrées. Il s'achève par une bibliographie insistant sur les revues consultées, les sources les plus diverses dans lesquelles il a fallu puiser et aux quelles les auteurs ont pu accéder, et bien sûr, par un index de noms de personnes, précieux outils de consultation de l'ouvrage qui fait revivre des personnages célèbres et beaucoup d'autres peu connus à travers des notices claires.

Tant la longue introduction que les notices très documentées, racontent la vie de la Marine au travers de ses responsables, pendant trois siècles, éclairent, pour qui prend la peine de les examiner, plusieurs aspects de l'histoire coloniale et des débuts de l'histoire des outre-mers au XX^e siècle.

Josette Rivallain